

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/05/2010 portant création de la mention Basket-ball du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 06/06/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Basket-ball est attribué aux personnes dont les noms suivent :

DEALP240061	AMRANI	Riwan
DEALP240062	BELLOC	Marie-Charlotte
DEALP240063	CHANTREAU	Quentin
DEALP240064	DE RIVIERE	Simon
DEALP240065	DELATTRE	Julien
DEALP240066	FORTIN	Matthieu
DEALP240067	LEUGE	Joffrey
DEALP240068	PESTEL	Elisio
DEALP240069	TSILANIZARA	Jean-Grave
	GRAVE	Aristide

Article 2.- Le recteur de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 06/06/2024

Pour la Rectrice de la région académique
Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de
Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation
La conseillère d'animation sportive


Emmanuelle DJADJO